

**GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers	
en exercice :	96
titulaires présents :	66
suppléants :	2
pouvoirs :	9
excusés :	19
votants :	77
* voix pour :	77
* voix contre:	
* abstention :	
* NPPPV :	

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE GRAND COGNAC**

—  
**SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2019**  
—

*Aujourd'hui, jeudi 28 mars 2019, à 18 heures, en vertu de la convocation du vendredi 22 mars 2019, les membres du Conseil de Grand Cognac se sont réunis salle polyvalente de Merpins – 240 rue de la Gargousse (16100), sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.*

**ETAIENT PRESENTS**

Mmes Marilyne AGOSTINHO FERREIRA - Pascale BELLE – MM. Pierre BERTON – Pierre-Yves BRIAND - Rémy BRIAULT – Romuald CARRY – Alain CHOLLET – Simon CLAVURIER – Jean-Christophe COR – Christian DECOODT – Jean-Jacques DELAGE - Michel DESAFIT - Jacques DESLIAS – Christian DUFRONT – Bernard DUPONT – Gérard FAURIE – Richard FERCHAUD – Gérard GAYOUX – Philippe GESSE - Mme Laurence GIRARD – MM. Didier GOIS – Michel GOURINCHAS – Jean GRAVERAUD – Mme Marie-Christine GRIGNON – MM. Claude GUIARD – Claude GUINET – Jean-François HEROUARD – Mme Chantal HILLAIRET – MM. Christian JOBIT – Gérard JOUANNET – Mme Danielle JOURZAC – M. Lilian JOUSSON – Mmes Nathalie LACROIX – Isabelle LASSALLE – M. Bertrand LAURENT – Mmes Colette LAURICHESSE – Michelle LE FLOCH – M. Jean-Louis LEVESQUE – Mme Françoise MANDEAU – MM. Bernard MARCEAU – Annick-Franck MARTAUD – Mme Monique MARTINOT – MM. Bernard MAUZE - Christian MEUNIER - Mme Chantal NADEAU – MM. Philippe NIFENECKER – Jean-Marie NOUVEAU – Mme Catherine PARENT – M. Francis PAUMERO – Mmes Dominique PETIT – Martine PIERRE - M. Bernard PISSOT – Mme Annie-Claude POIRAT – MM. François RAUD – Alain RIFFAUD – Jean-Philippe ROY - Mme Nicole ROY – MM. Jérôme ROYER – Patrick SEDLACEK – Dominique SOUCHAUD – Jean-Claude TESSENDIER – Olivier TOUBOUL - Mme Hélène TOURNADRE – MM. Jean-François VALEGEAS – Mickaël VILLEGER.

**Suppléants**

Mme Martine BEAUMARD (suppléante de M. David CHAGNEAUD) – M. Serge PUAUD (suppléant de M. Guy DEWEVRE).

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR**

M. Noël BELLINOT (donne pouvoir à M. Richard FERCHAUD) – Mme Elisabeth DUMONT (donne pouvoir à M. Bernard PISSOT) – Mme Christel GOMBAUD (donne pouvoir à Mme Dominique PETIT) – Mme Marianne JEANDIDIER (donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS) – M. Patrick LAFARGE (donne pouvoir à M. Bertrand LAURENT) – M. François RABY (donne pouvoir à Mme Catherine PARENT) – M. Christophe ROY (donne pouvoir à M. Philippe GESSE) – Mme Marie-Jeanne VIAN (donne pouvoir à M. Jean-Louis LEVESQUE) – M. Jean-Paul ZUCCHI (donne pouvoir à M. Mickaël VILLEGER).

**EXCUSES**

MM. André BARAUD – Sébastien BRETAUD – Xavier DAUDIN – Mme Nicole DESCHAMPHAMLAERE – MM. Martial DESPORT – Georges DEVIGE – Michel FOUGERE – Mmes Stéphanie FRITZ – Stéphanie HIBON-MINET – MM. Mehdi KALAI – Jean-Marc LACOMBE – Eric LIAUD – Mme Véronique MARENDAT – MM. Pascal MARTIN – Dominique MERCIER – Mme Anne-Marie MICHENAUD – M. Bernard POPELARD – Mmes Emilie RICHAUD - Nadia VARLEZ.

M. Christian DECOODT est désigné secrétaire de séance.

AR PREFECTURE

016-200070514-20190328-D2019\_35-DE  
Regu le 03/04/2019

## OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE JARNAC

Considérant ce qui suit :

En 2018, la Direction générale des Finances publiques avait envisagé la fermeture du Centre des Finances Publiques de Jarnac. A la suite d'une forte mobilisation des élus locaux, le Ministre de l'Action et des Comptes publics a décidé de reporter cette décision.

En effet, la fermeture du Centre des Finances Publiques de Jarnac engendrerait un préjudice considérable pour les collectivités locales et pour leurs habitants. Son maintien constitue un enjeu important pour l'accessibilité des services publics pour nos concitoyens.

Actuellement, la trésorerie de Jarnac regroupe dans sa compétence territoriale 40 communes pour 35 000 habitants. La création de la communauté d'agglomération de Grand Cognac, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, induit d'importants mouvements fiscaux et comptables entre les communes et l'intercommunalité ; ceux-ci sont accrus du fait des transferts et détransferts effectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ils nécessitent le conseil avisé et l'accompagnement quotidien du comptable du trésor auprès des communes.

En outre, l'absence de Maison de services au public sur le territoire du Jarnacais éloigne les missions de service public des usagers.

Récemment, le Ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé vouloir engager une « réorganisation du réseau des trésoreries », interrogeant l'évolution du Centre des Finances publiques de Jarnac et ses missions.

Les élus de Grand Cognac tiennent à rappeler que la présence de ce service public est essentielle pour nos concitoyens, ainsi que pour les collectivités locales qui savent y trouver l'appui et le conseil dont elles ont besoin en matière de gestion de leurs finances.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité par 77 voix Pour :

- DECIDENT de s'opposer à la fermeture du Centre des Finances Publiques de Jarnac, qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Jérôme SOURISSEAU

Le Président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit. Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)